

## POUR NOTRE CENTRE AERE

# Centre Aéré

INTERCOMMUNAL

BAREMBACH - SCHIRMECK - LA BROQUE

(association agréée par le ministère de la Jeunesse)

### \* REGLEMENT INTERNE

*En cas de paiement par chèque-vacances, si ceux-ci ne sont pas en votre possession au moment de l'inscription, ou paiement par votre C.E., nous vous demandons un chèque de caution équivalent au montant global des semaines réservées. Il vous sera rendu en échange du paiement définitif.*

### \* ANNULATION

1. Toute annulation survenant entre la date d'inscription et les deux semaines avant la date effective de la(des) semaine(s) réservée(s) engendrera une retenue de 50 % des sommes engagées à titre de compensation.

2. Toute annulation, survenant moins de deux semaines avant le début de la(des) semaine(s) réservée(s), ne pourra donner lieu à un remboursement.

*Le tour du monde en 8... semaines...  
1ère étape: Fin d'hiver en Alaska*



Pour des aides de financements  
Renseignez-vous auprès  
des Services Sociaux de votre commune (CCAS)

#### Nos partenaires



MAISON DES JEUNES  
ET DE LA CULTURE  
Route de Steinbach,  
67130 BAREMBACH

☎ 03 88 97 86 73  
ou 03 88 97 05 25

site: [mjc-barembach.com](http://mjc-barembach.com)

*Du 05/03/2012 au 09/03/2012*

## Accueil collectif et éducatif de mineurs

### Le Centre et ses finalités

Le centre aéré est avant tout un lieu de vacances pour les enfants à partir de 6 ans révolus jusqu'à 16 ans révolus. Ils y viennent pour s'amuser, se faire plaisir, s'évader et se détendre. Venir au centre ne doit pas représenter pour eux une contrainte.

Il leur sera laissé la possibilité de choisir leur activité parmi celles proposées par les animateurs (activités de plein air, sportives, culturelles, mini-séjour...).

Ils découvriront le milieu qui nous entoure, notre Vallée est si riche en découvertes qu'il serait dommage de s'en priver !

**ATTENTION !** Places limitées (22 enfants, 8 ados), il faut donc s'inscrire très rapidement !!!

### Les horaires 6-16 ans

- ✓ Accueil - petit déjeuner : 7h 45 à 9h 00
- ✓ Pause déjeuner : entre 11h 45 et 13h 45
- ✓ Fin de journée : 17h 00

### Les repas

Ils seront pris dans une salle adaptée et fournis par un traiteur de la Vallée.

### Les organisateurs

Les organisateurs sont principalement les communes de BAREMBACH, LA BROQUE et de SCHIRMECK avec le soutien de la Communauté des Communes Haute Bruche, épaulées par l'expérience associative de la Maison des Jeunes et de la Culture de BAREMBACH.

# Rappel : INSCRIPTIONS 18 et 25 février 2012

## Comment s'inscrire ?

**Samedis 18 et 25 février 2012 de 10h à 12h et de 14 h à 16 h**

*A la Maison des Loisirs de Barembach, Route de Steinbach 67130 Barembach*  
Nombre de places limité – Les inscriptions se feront par ordre d'arrivée

**2 tarifs:** Revenu net annuel familial imposable < 30000 euros (tarif A)  
(oblig. CAF) Revenu net annuel familial imposable > 30000 euros (tarif B)

INSCRIPTION ENFANT 6/11 ANS (nés après 2000):

**Forfait 5 repas :** 35 € (A) ou 40 € (B) / semaine / enfant

**Temps d'animation :** 35 € (A) ou 40 € (B) / semaine / enfant (animation + goûter de 16 h)  
(Tarif dégressif suivant le nombre d'enfants dans une même famille)

INSCRIPTION ADO 12/16 ANS (nés entre 1996 et 2000) :

**Forfait animation et repas :** 80 € (A) ou 90 € (B) / semaine / ado (repas obligatoires)

(Le tarif dégressif ne s'applique pas sur le forfait ado sauf si 2 ados même famille)

*Règlement à l'inscription et paiement par chèque vivement souhaité*

Munissez -vous obligatoirement de votre :

- ✓ N° de CAF ou MSA
- ✓ N° d'assurance de responsabilité civile (couverture hors temps scolaire)
- ✓ Carnet de santé et de vaccination (ou photocopie)
- ✓ Copie du Dernier avis d'imposition du foyer (sans ce document, application du tarif B)

Les organisateurs prendront en compte l'inscription de votre enfant, uniquement lorsque

- ✓ La fiche sanitaire
- ✓ la fiche d'inscription
- ✓ le règlement

seront établis.